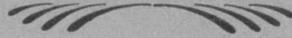




PROVINCE DE QUEBEC

Colonisation ! Agriculture !



La province de Québec est avant tout un pays agricole, un pays de colonisation, et la nature, on peut le dire, s'est complue à lui prodiguer à pleines mains ses faveurs, car elle est partout grandiose : forêts, montagnes, lacs, rivières, chutes magnifiques, forces hydrauliques, îles, pâturages riches, animaux sauvages en grande variété, etc.

Le sol de notre pays et particulièrement celui des grands centres de colonisation qu'il nous reste à ouvrir et à peupler, est de qualité supérieure et éminemment propre à toute espèce de culture.

Nos forêts, qui s'étendent à perte de vue dans toutes les directions, et qui renferment des essences très précieuses, sont depuis nombre d'années l'objet d'une constante et active exploitation. Presque partout où il se portera, le colon est lui-même assuré de trouver sur son lot, une quantité suffisante de bois de charpente et de menuiserie pour les besoins de la terre.

Nos rivières et nos lacs voient accourir, de leur côté, de tous les points de l'Amérique, des centaines de sportmen qui trouvent à la fois plaisir et santé à pêcher le saumon, la "ouananiche", la truite, le brochet, etc.

Quant à nos ressources minérales, leur exploitation, laissée longtemps en suspens par suite de l'absence de capitaux suffisants et de renseignements assez précis, ne saurait tarder à devenir un autre facteur important de notre richesse nationale. Aujourd'hui, en effet qu'on en apprécie mieux la valeur, un réveil s'est produit de ce côté et chaque jour pour ainsi dire voit surgir de nouveaux syndicats s'organisant pour fouiller les entrailles du sol et en extraire des substances minérales de premier ordre.

Pour compléter cet aperçu à vol d'oiseau, ajoutons que de nombreuses voies ferrées desservent déjà des régions fort importantes au point de vue de la colonisation et de l'exploitation des mines et des bois.—(Extrait du *Guide du Colon*, 1903.)

Les grands centres de colonisation de la province où le mouvement colonisateur se porte de préférence, sont les suivants :

Région du Lac St-Jean et du Saguenay; région de l'Outaouais et du Témiscamingue; région du St-Maurice; les cantons de l'Est; la région de la Chaudière; le bas du fleuve St-Laurent (côte sud); la vallée de Métapédia; la Gaspésie.

Les colons peuvent se procurer tous les renseignements nécessaires en s'adressant au Ministère de la Colonisation, Québec.